

## Informations à l'attention des médecins, infirmières et pharmaciens de Montréal-18 juillet 2014

### Traitement de la gonorrhée dans le contexte d'augmentation de la résistance à l'azithromycine et accès au céfixime (Suprax<sup>Mc</sup>) pendant la rupture d'approvisionnement

#### État de situation :

On constate, particulièrement à Montréal, une augmentation de la résistance du gonocoque à l'azithromycine. Le céfixime (Suprax<sup>Mc</sup>) combiné à l'azithromycine demeure le traitement de choix recommandé selon le guide de traitement pharmacologique de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Le céfixime demeure disponible à Montréal malgré une rupture d'approvisionnement par le fabricant.

#### Recommandations aux cliniciens:

1. Appliquer les recommandations récemment émises par l'INESSS concernant le traitement de l'infection gonococcique  
[http://www.inesss.gc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Outils/Guides\\_ITSS/Communique\\_ITSS\\_rupture-cefixime\\_0140526.pdf](http://www.inesss.gc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Outils/Guides_ITSS/Communique_ITSS_rupture-cefixime_0140526.pdf)
2. Prescrire le céfixime (800 mg PO) comme traitement de premier choix de l'infection gonococcique OU la ceftriaxone (250 mg IM). Ce traitement doit être combiné à l'azithromycine (1g PO)
3. Réserver le traitement d'azithromycine (2g po) en monothérapie qu'aux personnes allergiques aux céphalosporines et dans le cas où la sensibilité à cet antibiotique a été documentée
4. En l'absence de profil démontrant une sensibilité à l'azithromycine, effectuer un test de contrôle si cet antibiotique a été utilisé comme seul traitement de l'infection gonococcique.

#### Recommandations aux pharmaciens:

1. Offrir les formes posologiques de céfixime disponibles à votre pharmacie (comprimé et suspension)
2. Préparer la mise en capsule à base de poudre de céfixime ou faire appel aux pharmacies spécialisées en préparation magistrale
3. Prendre connaissance de l'avis de la RAMQ.  
<http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2014/info072-4.pdf>